

## Economies dans l'enveloppe pédagogique: les chiffres du primaire !

Au printemps dernier, en application de l'article 165 de la Constitution, le Conseil d'Etat a pris des mesures d'économies immédiates. Pour les enseignants, la conséquence la plus visible a été une diminution de 3% de l'enveloppe pédagogique pour la rentrée 04/05. Comme le demandait notre résolution du 5 mai dernier, le DFJ vient de publier le bilan sur les incidences de cette mesure.

La première conséquence de cette décision est une augmentation de l'effectif moyen de 0,5 élève par classe primaire. Ainsi, le nombre de classes dépassant la norme (18-20 élèves) est aujourd'hui proche de 40%, tandis que 10% des classes ne respectent pas le maximum réglementaire de 22 élèves (5% pour l'année scolaire 03-04).

Alors que l'ONU a décrété que 2005 serait l'année internationale pour le sport et l'activité physique, afin de lutter notamment contre les effets de la sédentarité (lire l'article de L.Vittoz en page 3), le nombre de périodes de natation a diminué de plus de 6% et les périodes d'animations en éducation physique ont reculé de 26% !

Alors que la lutte contre l'échec scolaire constitue l'objectif principal d'EVM, force est de constater que l'augmentation généralisée du nombre d'élèves par classe, ainsi qu'une diminution de 7% des périodes d'appui touchera prioritairement les élèves en grande difficulté.

Alors que la lutte contre la fracture numérique doit être une priorité, les périodes d'animation informatique sont réduites de plus de 8%.

Si aujourd'hui tout le monde s'accorde sur l'importance des apprentissages développés à l'école primaire, cette dernière et ses enseignants sont, depuis de nombreuses années, les parents pauvres de notre système scolaire. Dans ce contexte déjà difficile, la mise en application de ces mesures d'économies a donc de véritables conséquences sur la qualité des prestations offertes aux élèves !

Yves Froidevaux, président

***Afin de mieux vous défendre, votre comité a besoin de connaître votre avis ! Nous vous remercions par avance de répondre au questionnaire en page 4.***

## Sommaire

Edito :	
<i>Enveloppe pédagogique</i>	1
Groupe de travail AVMP	2
Liens internet	2
Education physique <i>Miroirs du sport</i>	3
Questionnaire	4

## Agenda

### Groupe de travail "Quelle école primaire en 2015 ?"

Mardi 1er février 2005  
17h à 19h

### Assemblée générale de l'AVMP

Mercredi 27 avril 2005

### Assemblée des délégués de la SPV

Vendredi 27 mai 2005

**www.avmp.ch**

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

## Groupe de travail AVMP

### Quelle école primaire en 2015 ?

#### Acte 2

La deuxième séance du groupe de travail AVMP sur l'avenir de l'école primaire a eu lieu le mercredi 3 novembre. La dizaine de membres présents s'est penchée sur la question de l'échec scolaire. Il n'est pas inutile de rappeler que l'une des mesures du projet EVM qui devait permettre de combattre ce "fléau" est l'introduction de cycles d'apprentissage au primaire. Mais le constat est accablant: le nombre de maintiens semble aujourd'hui très proche du taux de redoublements d'hier.

Alors comment doit-on interpréter ces observations ? Doit-on considérer que les cycles ne sont pas une réponse adéquate à l'échec scolaire, que le travail en cycles n'est qu'à ses débuts ou que les enseignants continuent à "appliquer" la traditionnelle courbe de Gauss ?

Le groupe de travail a exploré plusieurs pistes de lutte contre l'échec scolaire comme:

- augmenter fortement les moyens et l'encadrement mis à disposition au primaire
- promouvoir le travail en équipe et le suivi collégial des élèves
- clarifier les objectifs du CIN
- définir les procédures et les moyens mis en place avant une décision de maintien
- généraliser la présence de maîtres de classe D itinérants
- offrir une aide à l'enseignant et pas uniquement à l'élève
- proposer, lors d'un maintien, un soutien particulier.

Une journée de formation sur l'organisation du travail scolaire, probablement en été ou en automne prochain, devrait être organisée par l'AVMP. A cette occasion, le groupe mettra en débat l'état de ses travaux, puis, grâce à l'apport d'intervenants extérieurs, nous élargirons nos réflexions et travaillerons sur des pistes concrètes. YF

**Plus d'infos, inscription et suivi du dossier**  
**[www.avmp.ch](http://www.avmp.ch)**

#### *Une sélection de sites internet*

**Documents pour le CYP 1:**  
<http://cp.ecole-primaire.org>

**Les peintres à l'école:**  
<http://membres.lycos.fr/diddl99/>

**Recueil des jeux des cours d'école:**  
<http://www.cslaval.qc.ca/prof-inet/anim/rec-jeux/recherche.asp>

**Association des animateurs primaires en informatique vaudois:**  
<http://www.aapiv.ch>

**Présentation d'EOLE:**  
<http://www.avmp.ch/eole.html>

**En collaboration avec l'AAPIV**  
**([www.aapiv.ch](http://www.aapiv.ch))**

#### **Avis de recherche**

Depuis le départ de Frédérique Schafroth, votre comité est formé de 4 personnes. Afin d'enrichir nos débats, de mieux se répartir les tâches et de respecter nos statuts, il est maintenant indispensable que de nouveaux membres viennent renforcer la tête de votre association.

Observatoire privilégié de l'école primaire vaudoise et partenaire reconnu par le DFJ, le comité de l'AVMP est un lieu où toutes les questions touchant les cycles primaires sont débattues de manière ouverte.

Si vous souhaitez partager avec nous cette riche expérience, alors n'hésitez pas à nous contacter !

Contact: Yves Froidevaux, président  
022/361.84.50  
[info@avmp.ch](mailto:info@avmp.ch)

## Miroirs du sport

### Luc Vittoz, président de l'AVEPS

Sur l'instigation d'Adolf Ogi, l'ONU a décrété que 2005 serait l'année internationale pour le sport et l'éducation physique. A cette occasion, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) a initié un projet avec le Service de l'éducation physique et du sport, le Service des sports universitaires et l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique. Cette entité, qui a déjà fonctionné plusieurs fois ces dernières années et qui est appelée "Miroirs du sport" aura pour but de promouvoir l'activité physique dans tout le canton l'année prochaine. Ce lobbying s'avère nécessaire pour défendre notre discipline, car nous perdons régulièrement des périodes et nous devons soutenir, en 2005, un nouveau projet de loi sur l'éducation physique et le sport. Cela est conjugué à la mise en évidence périodique des méfaits de la sédentarité à travers les médias.

Cette promotion vaudoise (cf. [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)) s'inscrira dans une campagne nationale (cf. [www.sport2005.ch](http://www.sport2005.ch)) et le lancement officiel se fera le jeudi 7 avril dès 17h. à l'Université de Lausanne avec une conférence d'Adolf Ogi suivie d'une table ronde. Ce lobbying impliquera un effort particulier de la part des établissements par l'intermédiaire des maîtres d'éducation physique tout d'abord, mais également par le soutien des autres collègues qui enseignent cette discipline au CYP et au CIN. Nous comptons donc sur vous pour célébrer dignement cette année spéciale!

Un des outils sur lesquels nous nous appuyerons pour cette campagne est une étude appelée *Enfance active - vie saine*. Elle est issue du Concept du Conseil Fédéral pour une politique du sport en Suisse et a été menée par des scientifiques impliqués

dans le milieu du sport. Son but est de montrer les méfaits de la sédentarité chez l'enfant: analphabétisme moteur, faiblesses posturales, obésité, déficience osseuse (ostéoporose). Et, par opposition, les bienfaits du mouvement sur les capacités intellectuelles, par ex. C'est un sujet presque quotidien ces temps et cette étude a le mérite de réunir en quelques documents une quantité considérable d'informations, de statistiques, de solutions. Exactement ce qu'il nous faut pour être convaincant.

Tout ce matériel (DVD, jeu de carte et manuel pour l'enseignant) est présenté sur [www.enfanceactive.ch](http://www.enfanceactive.ch). Une brochure de commande de présentation est aussi disponible gratuitement pour une promotion à grande échelle.

Si vous souhaitez commander ce matériel à titre personnel, vous pouvez le faire immédiatement sur le site ci-dessus ou sur [www.vistawellness.ch](http://www.vistawellness.ch) qui distribue également le matériel qui va avec (ballon de gymnastique, grille de coordination, corde à sauter, etc.). Si vous voulez faire une commande pour votre établissement, il faut attendre janvier 2005 pour que ce matériel soit livrable par la CADEV.

Que faire maintenant?

- a) Prendre contact avec les maîtres d'éducation physique de votre établissement pour avoir accès à ce matériel et montrer votre intérêt pour cette démarche.
- b) En prendre connaissance.
- c) Réfléchir à vos propres pratiques et les remettre éventuellement en question à la lumière de ces informations.
- e) En parler lors des réunions avec les parents d'élèves. Le défi est de toucher les personnes non-

convaincues par les bienfaits du mouvement.

f) Utiliser les arguments de cette étude pour défendre les périodes d'EPS dans votre établissement, si elles sont menacées. Je profite de l'occasion pour insister sur le fait que depuis l'introduction de l'enveloppe pédagogique les décisions importantes se prennent au niveau de la direction de votre établissement et non plus au niveau cantonal. C'est donc vous, avec votre maître d'éducation physique, qui devez vous battre pour avoir des heures d'animation pédagogique!

Pour terminer, si ce concept de santé vous intéresse particulièrement, vous pouvez vous inscrire au cours HEP EP012 "L'école en mouvement pour une bonne santé" destiné principalement au CIN et CYP2. Inscription jusqu'au 31 janvier.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre engagement et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. LV

#### *Enseignement de la natation*

En date du 10 novembre dernier, le chef du Service de l'éducation physique et du sport, Nicolas Imhof, a écrit à tous les maîtres qui enseignent la natation. Ce courrier précise les règles de sécurité régissant cet enseignement.

L'AVMP a mandaté le secrétaire général de la SPV afin que la DGEO précise les devoirs et les responsabilités des maîtres primaires qui accompagnent leurs élèves aux leçons de natation. YF



Editeur: Comité AVMP,  
case 55, 1260 Nyon 1  
info@avmp.ch  
Imprimeur: ROS  
1024 Ecublens  
Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP  
Association vaudoise  
des maîtres et  
maîtresses de classes  
primaires

J.A.B  
1000 Lausanne 1

Retour : case 55  
1260 Nyon 1

***Afin de défendre au mieux vos intérêts,  
votre comité a besoin de connaître votre avis !***

Nous enseignez au:

CYP 1       CYP 2       autre: \_\_\_\_\_

**1) Lecture et bus plurilingue**

a) Avez-vous participé à la semaine de la lecture ?

oui       non

b) Souhaiteriez-vous que cette opération soit reconduite ?

oui       non

c) Quelle méthode de lecture avez-vous choisi (CYP1) ?

Super Gafi     Crocolivres     Mika       Colo  
 4 saisons pour lire au CP     aucune pour l'instant

d) Avez-vous eu l'occasion de visiter le bus plurilingue ?

oui       non       non, mais cela m'intéresserait

e) Si oui, qu'en avez-vous pensé ?

**2) Appui (donné par l'enseignant)**

a) Estimez-vous que l'appui donné par l'enseignant est profitable aux élèves       oui       non

b) Comment cet appui est-il organisé dans votre établissement ?

**3) Votre avis sur le CD des attentes de fin de cycle ?**

++     +     -     --     pas d'avis

***Questionnaire à renvoyer à:  
AVMP, Case postale 55, 1260 Nyon 1***